

## APPEL D'OFFRE 2021

### Financement pour thèse de doctorat MD

L'école doctorale et le décanat de la Faculté de Biologie et de Médecine mettent au concours pour l'année 2021 **quatre bourses de 6 mois pour financer des thèses de doctorat MD** :

**Le financement** : 18'000 CHF pour soutenir un·e jeune clinicien·ne du CHUV-FBM effectuant sa thèse MD en partie grâce à un don de la Fondation Solis (Lausanne)

**Objectif du financement** : favoriser la relève académique en soutenant la formation des jeunes clinicien·ne·s intéressés à effectuer une thèse de MD avec un engagement de 6 mois destiné à recueillir les données.

**Bénéficiaires du financement** : un·e diplômé·e en médecine, qui souhaite effectuer un travail de recherche pour l'obtention d'un titre MD dans un service ou laboratoire affilié au CHUV-FBM.

**Engagement du service d'accueil** : le Service dans lequel le travail de thèse MD s'effectuera s'engage à contribuer à un « *matching fund* » de 18'000 CHF pour soutenir le travail de recherche avec un engagement sur 6 mois (01.11.21–30.04.22).

**Éléments du dossier** : Les dossiers seront présentés sur le formulaire fourni et contiendront les éléments suivants :

- Résumé du projet de recherche appuyant la demande (max. 3 pages)
- Curriculum Vitae du candidat
- Une lettre de soutien comprenant une description, par le Chef de Service (CHUV), des perspectives de carrière du candidat. Le chef de service confirme que le « *matching fund* » sera mis à disposition du récipiendaire sous forme de salaire sur 6 mois. Il confirme aussi la faisabilité du projet (acquisition des données nécessaires durant cette période).

#### Délais :

- Le délai de remise des dossiers est fixé au **3 juillet 2021**.  
Les dossiers complets doivent parvenir en un seul fichier au format PDF à l'adresse suivante : [mdthesis@unil.ch](mailto:mdthesis@unil.ch)
- Le financement sera disponible à partir du **1er novembre 2021**.

#### Évaluations :

Les projets sont examinés de manière confidentielle par les membres de la Commission MD de l'Ecole doctorale. Les décisions de la Commission MD sont définitives.

Lausanne, le 12 mai 2021.